



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1694-33

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1694-33 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin d'ajouter une limitation de stationnement sur l'avenue Saint-Charles

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 4 mai 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce cinquième (5^e) jour du mois de mai deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca